



Courrier

Affaire suivie par : Marie-Emilyne Dumazedier

Ligne directe : 05.45.200.288

Référence interne : D2023-00017

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Saint-Yrieix-sur-Charente, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Objet : Convocation au Comité Syndical du 7 mars 2023

Madame la Déléguée ou Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Comité Syndical auquel je vous invite à participer, aura lieu le :

**7 mars 2023 à 14h30**  
**Salle Safran - Espace Paul DAMBIER - 16430 CHAMPNIERS**

J'attire votre attention sur la nécessité de disposer du quorum pour délibérer valablement.

Je vous rappelle que l'article 8-1 des statuts stipule que « chaque délégué dispose d'un suppléant qui aura voix délibérative au comité syndical, en cas d'absence ou d'empêchement, sans qu'il soit nécessaire de lui donner procuration/pouvoir. Un délégué absent ou empêché d'assister à une séance, et qui ne peut se faire remplacer par un suppléant, peut donner à un autre délégué pouvoir écrit de voter en son nom ».

Je vous invite, dans le cas où vous ne pourriez être présent à en aviser votre suppléant, ou à défaut de disponibilité de celui-ci, à donner pouvoir à un autre membre du comité syndical. Vous trouverez à cet effet la liste des délégués titulaires et suppléants de Charente Eaux par collège joint à ce courrier.

Afin d'organiser au mieux cette séance, je vous remercie de bien vouloir adresser le cas échéant votre pouvoir avant le jour de la réunion aux services de Charente Eaux.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée ou Monsieur le Délégué, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,

Michaël CANIT



## **ORDRE DU JOUR**

### **GOUVERNANCE**

#### **Partie informative**

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 8 novembre 2023

Information sur les décisions prises par le Bureau du 16 janvier 2023

#### **Partie délibérative**

Demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou  
et mise en conformité de la liste des membres

Prise en compte des désignations des délégués titulaires et suppléants

### **FINANCEMENT DES MISSIONS**

#### **Partie délibérative**

Contributions statutaires et optionnelles des membres - année 2023

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **Partie délibérative**

Orientation budgétaires 2023

### **TECHNIQUE**

#### **Partie informative**

Point sur l'état de la ressource

### **QUESTIONS DIVERSES**

Présentation du métier des « rivières »